

Référence : C.6 – 09 - COTELUB



Définition et mise en œuvre d'une stratégie territoriale différenciée pour la prévention et la gestion des matières organiques

ACTEUR ET TERRITOIRE



COTELUB
 Parc d'activité LE REVOL
 128 chemin des vieilles vignes
 84240 La Tour d'Aigues

Florence Azario

Chargée de mission contrat objectif déchets.

florence.azario@cotelub.fr

04 86 78 00 36

CONTEXTE

Forte des actions engagées dans la prévention et la valorisation des déchets, et notamment de la mise en place réussie des extensions des consignes de tri en 2019, COTELUB souhaite poursuivre son engagement et concrétiser une stratégie territoriale différenciée pour la prévention et la gestion de la matière organique sur son territoire.

OBJECTIFS ET RESULTATS

Objectifs généraux

L'objectif du projet est de mettre en œuvre le tri à la source des biodéchets en développant la gestion de proximité et en développant également une collecte dédiée aux biodéchets, en fonction des conclusions de l'étude de faisabilité, menée au démarrage du projet. Cette stratégie différenciée permettra d'adapter les solutions aux typologies du territoire.

Objectifs quantitatifs

Le gisement potentiel à détourner est de 500 t /an d'ici 2025 (déchet vert et putrescibles issus des OMR).

Résultats quantitatifs

Tonnage valorisé (t/an)	valeur initiale	(fin 2020)	0
	valeur annuelle		171
Nb de foyers équipés	valeur initiale	(fin 2020)	0
	valeur actuelle (aujourd'hui)		2350
Nb de composteurs individuels distribués	valeur initiale	(fin 2020)	0
	valeur actuelle (aujourd'hui)		1838

Nb de composteurs collectifs installés	valeur initiale	(fin 2020)	0
	valeur actuelle (aujourd'hui)		32
Nb actions réalisées (formations, actions de sensibilisation,...)	valeur initiale	(fin 2020)	0
	valeur actuelle (aujourd'hui)		67
Recrutement de maîtres composteur (nb)	valeur initiale	(fin 2020)	0
	valeur actuelle (aujourd'hui)		1
Nb de gros producteurs de déchets organiques concernés	valeur initiale	(fin 2020)	0
	valeur actuelle (aujourd'hui)		4
Fréquentation composteurs collectifs (nb usagers/an)	valeur initiale	(fin 2020)	0
	valeur actuelle (aujourd'hui)		480

L'étude de faisabilité a duré 19 mois. La collecte des biodéchets n'a pas été retenue comme solution pertinente à ce jour, principalement par manque d'exutoire proche du territoire.

La gestion de proximité, soit la distribution de composteur individuel et l'installation de plateforme collective, a donc été choisie comme solution de tri à la source des biodéchets.

Le taux de captage défini suite aux deux caractérisations (juin 2021 et juin 2023) réalisées par le bureau d'étude est de 21% de biodéchets dans les OMR, dont 63% de déchets de cuisine et 22% de déchets verts.

Le lancement opérationnel a démarré le 01/01/2023 par la distribution des composteurs individuels. Les usagers s'inscrivent sur le site de COTELUB pour réserver leur composteur et viennent ensuite le retirer avec un guide d'utilisation.

Ils peuvent aussi assister à des formations données ponctuellement dans l'année.

Résultats qualitatifs

Si l'utilisateur n'a pas de jardin, il peut alors se faire connaître en mairie pour participer à une plateforme de compostage collectif. Un bioseau, un guide et le contact du référent de la plateforme lui sera alors remis. Il sera également invité aux formations.

Les formations sont parfois associées à des opérations de broyage de déchets verts. Un usager qui a des branches peut les apporter, elles sont broyées par les agents de COTELUB, et l'utilisateur peut repartir ensuite avec le broyat, utile au compostage.

L'entretien des plateformes de compostage est assuré par COTELUB avec l'aide d'un prestataire extérieur – ELAN Jouques – une entreprise à but d'emploi, acteur de l'insertion professionnelle. Un tableau de suivi est rempli à chaque intervention.

Pour accompagner le projet, un important travail de communication a été réalisé, soutenu par l'Agence Mars. Les informations ont été diffusées à plusieurs reprises sur tous les canaux de diffusion de la collectivité et relayées ensuite par les communes et la presse locale.

Un animateur est aussi présent sur les marchés et dans les écoles pour informer et sensibiliser les différents publics.

MISE EN ŒUVRE

Description de l'action

Durant la première année du projet, COTELUB fera réaliser une étude de faisabilité d'une collecte dédiée. En parallèle de cette étude externalisée, COTELUB mènera un travail d'animation du territoire en créant les relais nécessaires à la mise en place de projets de gestion de proximité des biodéchets. Le rôle d'animation de COTELUB sera également de communiquer sur le projet, en interne à destination des élus et du personnel, mais aussi à l'intention des habitants du territoire. Des campagnes de sensibilisation seront menées, afin de permettre à chacun de s'approprier le nouveau geste de tri et de faciliter le changement de comportement.

L'année suivante, la collectivité souhaite passer à la phase opérationnelle de déploiement des projets ; à la fois la gestion de proximité par l'installation de composteurs collectifs, par exemple, et la mise en œuvre d'une collecte dédiée, réalisée en fonction des conclusions de l'étude de faisabilité.

Selon cette méthodologie, COTELUB souhaite avoir un tri à la source des biodéchets opérationnel au 31 décembre 2022. Cependant, si des ajustements semblent nécessaires, alors ceux-ci seront réalisables avant l'échéance du 31 décembre 2023.

Ainsi, COTELUB souhaite développer à la fois la gestion de proximité et l'opportunité d'une collecte dédiée aux biodéchets afin d'atteindre l'objectif de mise en œuvre du tri à la source de ces déchets d'ici 2022-2023. En effet, au regard de la typologie du territoire et de la difficulté de mise en œuvre d'une solution unique, cette gestion différenciée (écarts, villages et villes avec un habitat plus dense) permettra d'offrir des solutions adaptées aux différentes typologies du territoire. COTELUB souhaite aussi alimenter son plan local de prévention grâce au diagnostic de l'étude de faisabilité.



*Plateforme de compostage collectif de Peypin d'aigues
(Photo : Vincent Agnès)*



*Inauguration par les élus de la première plateforme de compostage à Peypin d'Aigue lors d'une journée évènement dédiée au développement durable.
(Photo : Vincent Agnès)*



Entretien d'une plateforme par ELAN Jouques
(Photo : Florence Azario)



Banderole réalisée pour les opérations de broyage de déchets verts dans les communes.
(Photo : Florence Azario)

Planning

Le calendrier de réalisation prévu par COTELUB s'étale du 1er janvier 2021 au 31 décembre 2022.

L'année 2023 qui fait partie du calendrier du projet LIFE IP SMART WASTE permettra à COTELUB d'ajuster son projet, si besoin, et avant l'échéance du 31 décembre 2023.

Le calendrier de réalisation se décompose comme suit :

Année 1 - 2021 :

Cette première année sera consacrée à l'étude de faisabilité d'une collecte dédiée ainsi qu'à l'animation du territoire ; création des relais, création des groupes de travail, communication et sensibilisation des habitants, ...

Année 2 – 2022 :

La deuxième année sera la phase opérationnelle pour le déploiement des solutions de gestion de proximité et de la mise en œuvre d'une collecte dédiée des biodéchets, en fonction des résultats de l'étude de faisabilité.

Année principale de réalisation

La deuxième année du projet sera celle qui verra naître sur le territoire les solutions de gestion de proximité des biodéchets ainsi que d'une collecte dédiée, en fonction des résultats et conclusions de l'étude de faisabilité.

COTELUB prévoit l'appui d'un(e) chargé(e) de mission pour la mise en œuvre du projet sur une durée de 2 ans. Ce poste sera un recrutement dédié à 100% au déploiement du projet. Les principales dépenses de fonctionnement seront allouées à ce poste et au poste de frais d'assistances externes.

COTELUB souhaite solliciter un bureau d'étude externe pour réaliser l'étude de faisabilité de la collecte dédiée. L'appui du chargé de mission permettra d'animer le territoire à travers l'identification et la création d'un réseau de relais citoyen. Il sera en charge de faire connaître le projet en interne et sur le territoire et d'accompagner les administrés dans leur changement de comportement pour adopter un nouveau geste de tri.

Moyens humains

Il aura aussi la charge d'être le référent du bureau d'étude et de permettre à COTELUB de s'approprier la méthodologie, le déroulé ainsi que les résultats et conclusions de l'étude. Il en sera de même avec l'assistance externe pour la formation/animation et la communication. L'objectif de COTELUB est de rester le coordinateur de l'ensemble du projet et il est donc primordial d'avoir un référent pilote du projet. C'est aussi lui qui sera en charge du lien avec les partenaires financeurs.

Taux journalier annuel du chargé de mission = $46\,000 / 365 = 126 \text{ € / jour}$

Pour la réalisation du projet, COTELUB prévoit aussi une part du temps de travail de la responsable du service prévention/valorisation (0.1 ETP) et du directeur des services techniques (0.1 ETP). Le budget de fonctionnement devra également intégrer la mise en place d'un voyage d'étude à destination des élus sur des territoires engagés mais aussi à la formation/animation, d'un réseau d'acteurs et/ou de partenaires.

Moyens financiers

Les temps de travail des fonctionnaires en poste ne sont pas intégrés dans le budget prévisionnel. Seul le salaire brut chargé du chargé(e) de mission est prévu dans le budget prévisionnel.

La part d'investissement sera quant à elle utilisée pour financer les moyens matériels de pré collecte définis par l'étude de faisabilité.

205 440 euros

Moyens techniques

Les moyens techniques seront principalement constitués des moyens de collecte et traitement pour les moyens de gestion de proximité. Leur nature précise et quantité seront définies par l'étude de faisabilité.

Partenaires mobilisés

La Région Sud et l'ADEME seront des partenaires tout au long du projet. Par ailleurs, les partenariats se feront avec les relais locaux identifiés par le diagnostic territorial (associations citoyennes, relais local zéro waste, ...) et ceux déjà connus, comme par exemple le CPIE ou le réseau compost PACA. Les chambres consulaires seront également contactées, notamment pour développer le partenariat agricole.

Enfin, la DLVA de Manosque sera probablement un partenaire important pour une solution mutualisée de traitement des biodéchets via une unité de méthanisation sur leur territoire, dont la réflexion a été amorcée. Cette opportunité d'un exutoire de proximité avec la DLVA, permettra à COTELUB de jouer un rôle d'animation entre les partenaires relais identifiés.

RETOURS D'EXPERIENCE ET REPRODUCTIBILITE

Facteurs de réussite

Depuis le début du projet, la mobilisation de certains élus locaux a permis de constituer un groupe de relais au sein des mairies. La constitution de ce groupe de travail a facilité :

- La circulation de l'information dans les communes ;
- De trouver des lieux et des référents pour les plateformes de compostage collectif ;
- D'organiser des événements ponctuels, comme des réunions d'informations, des formations au compostage, des opérations de broyage ou encore des distributions de composteurs individuels.

Le projet est également soutenu par certains référents, ce qui facilite la bonne utilisation des plateformes collectives.

La gratuité du composteur individuel lève aussi des freins à l'adoption de ce nouveau geste de tri.

Difficultés rencontrées

De nombreux changements au sein de l'équipe projet ont entraîné des ralentissements dans sa mise en œuvre.

L'acceptation des plateformes de compostage collectif dans les communes prend du temps. Le déploiement est beaucoup plus lent que celui prévu en théorie par le bureau d'études.

Une rupture de stock chez notre fournisseur de composteurs individuels en janvier 2024 pendant 6 mois a également entraîné des difficultés, comme une liste d'attente de 300 commandes. Un système de précommande a été mis en place. La distribution à assurer derrière est aussi plus lourde à mettre en place. Enfin l'attente entraîne aussi du découragement.

Recommandations

- Stabiliser l'équipe en recrutant du personnel dédié et en investissant dans leur formation continue
- Maintenir le lien avec les référents
- Intervenir rapidement sur les composteurs problématiques afin de maintenir une image positive du compostage et ne pas décourager les utilisateurs
- Collaborer avec divers fournisseurs pour éviter les ruptures de stocks